

# SÉNÉGAL



## Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 196 710 km<sup>2</sup>

Population : 17,3 millions d'habitants

Densité : 88,0 habitants/km<sup>2</sup>

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Part de la population urbaine : 49,1 %

## Économie

Notations de la dette souveraine (Moody's 2022) : Ba3

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021 : 170<sup>e</sup>/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA 2022) : 3,7

Taux de change effectif réel (moyenne 20178-2022, base 100 année 2010) : 95,8 (95,8 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale :

pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2022) : 1 599 dollars US

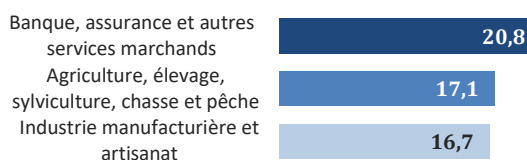
Taux de croissance (2022) : 4,2 %

Inflation (2022) : 9,7 %

PIB (2022) : 17 268,3 milliards XOF / 27,7 milliards de dollars US

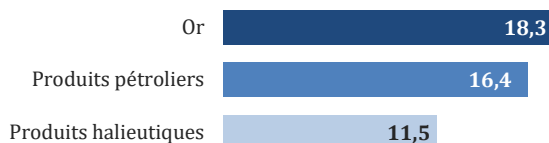
### Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



### Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



## Développement humain et infrastructures



**67,9 ans**

Espérance de vie



**38,5 %**

Population sous le seuil de pauvreté



**84,9 %**

Accès à l'eau potable



**3,9 %**

Mortalité infantile



**38,1**

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



**68,0 %**

Accès à l'électricité



**5,7 %**

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



**56,3 %**

Alphabétisation des adultes



**117,7**

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



**36/191**

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



**56 %**

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



**38,6 %**

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

## AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

*Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).*

*Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

*Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).*

*Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.*



## Faits saillants

- **Dans un contexte international et régional de plus en plus incertain, la croissance économique s'est sensiblement ralentie en 2022, à 4,2 %, contre 6,5 % en 2021, notamment du fait de l'atonie du secteur agricole.** L'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires importées à la suite de la guerre russe en Ukraine a également contribué à une forte hausse de l'inflation. Celle-ci a atteint 9,7 % en 2022, après 2,2 % en 2021.
- **Les déficits extérieurs et budgétaires restent élevés.** Le déficit du compte courant s'est ainsi creusé à 15,6 % du PIB, contre 12,0 % en 2021, du fait d'une hausse des prix internationaux des produits pétroliers et alimentaires et de celle des importations de biens d'équipement liées aux programmes d'investissements publics. Le déficit budgétaire s'est stabilisé à 6,1 % du PIB (contre 6,3 % en 2021), l'augmentation des recettes budgétaires et des dons ayant dépassé la hausse des dépenses liées aux mesures de lutte contre l'inflation et aux intérêts sur la dette.
- **Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la croissance économique pourrait s'accélérer en 2023 (+ 8,8 %), grâce à la mise en exploitation de gisements de pétrole et de gaz, alors que les tensions inflationnistes s'atténueraient et que le déficit budgétaire reviendrait à 4,9 % du PIB en 2023.** Ces prévisions sont soumises à des aléas importants : l'évolution de la guerre en Ukraine, le calendrier de mise en exploitation effectif de la production d'hydrocarbures, l'impact du réchauffement climatique sur la production agricole, l'évolution des conditions de financement sur les marchés (international et régional), les tensions sécuritaires régionales et les incertitudes liées au calendrier électoral, avec des élections présidentielles prévues en février 2024.
- **La couverture des besoins de financement de l'État et les perspectives de consolidation budgétaire constituent des enjeux économiques importants.** En l'absence d'accès aux marchés de capitaux internationaux, les besoins financiers de l'État ont été comblés en 2022 par d'importantes émissions sur le marché régional des titres et des financements concessionnels externes. En juin 2023, deux programmes du Fonds monétaire international (FMI) ont été mis en place, d'environ 1,1 million de droits de tirage spéciaux – DTS (1,5 milliard de dollars) au titre du mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit, ainsi qu'une facilité de stabilité et de résilience pour 243 millions de DTS (324 millions de dollars). Le pays a également signé en juin 2023 un partenariat pour une transition énergétique juste (JTEP, *Just Energy Transition Partnership*) pour 2,7 milliards de dollars destiné à financer sa transition énergétique.

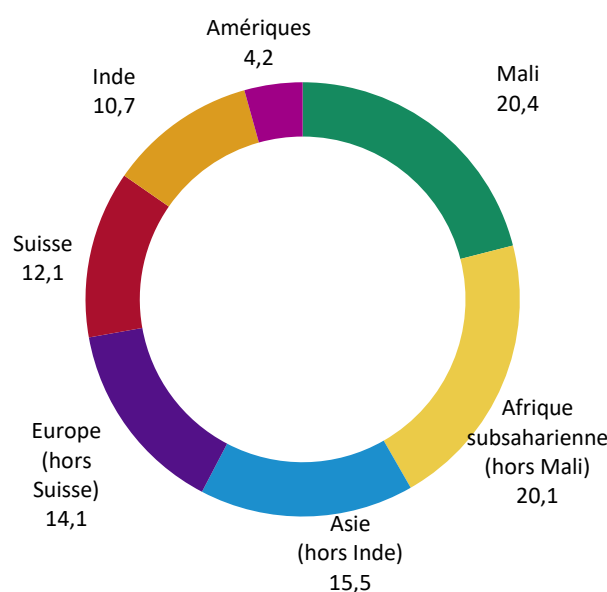
## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

**Deuxième économie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) après la Côte d'Ivoire, le Sénégal affiche de solides performances en matière de croissance.** En moyenne, la croissance a atteint 7,2 % entre 2017 et 2022, soit un niveau comparable à celui de l'UEMOA (7,4 %). La mise en exploitation des gisements pétroliers et gaziers en haute mer (Sangomar et Grande Tortue Ahmeyim) devrait déboucher sur une accélération de l'activité en 2023-2024 et sur une croissance rapide du secteur secondaire. En 2022, ce dernier représente 28,0 % du PIB marchand, contre, respectivement, 18 % et 54 % du PIB pour les secteurs primaire et tertiaire.

**La balance des biens et services est structurellement déficitaire, compte tenu de sa dépendance aux importations de produits alimentaires et pétroliers ainsi qu'aux biens d'équipement.** Entre 2017 et 2022 les im-

### Destinations des exportations du Sénégal (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPPII (BACI) et calculs Banque de France.



portations de denrées alimentaires et de produits pétroliers représentaient respectivement en moyenne 6,3 % et 9,1 % du PIB.

La demande élevée en biens d'équipement découle de la mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE <sup>1</sup>), et en particulier des importations d'équipement du secteur des hydrocarbures. Par ailleurs, dans le domaine de l'alimentation, le Sénégal satisfait sa demande de céréales grâce aux importations. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced <sup>2</sup>), entre 2018 et 2020, 65 % du blé importé provenait de la Russie et de l'Ukraine. La hausse du cours des produits énergétiques et alimentaires engendrée par la guerre russe en Ukraine a contribué à une dégradation du déficit de la balance courante, à plus de 15 % en 2022, contre 9,6 % du PIB en moyenne sur la période 2017-2021. Le non-renouvellement de l'accord céréalier de la mer Noire depuis juillet 2023 constitue une source d'incertitude importante pour le pays.

**Le développement du secteur financier est proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne mais l'inclusion financière demeure insuffisante.** La part des crédits dans le PIB a atteint 35,3 % en 2022, proche de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS) mais parmi les plus élevées dans l'UEMOA (25 % en moyenne en 2022). En 2021, d'après la Banque mondiale, 56 % des adultes disposaient d'un compte bancaire ou d'un compte de monnaie électronique (contre 55 % en ASS). Les autorités se sont engagées en 2022 dans une stratégie nationale de promotion de l'inclusion financière (SNIF), axée sur l'inclusion financière des populations et des très petites entreprises (TPE), et des petites et moyennes entreprises (PME), avec pour objectif d'atteindre d'ici 2026 un taux d'inclusion financière <sup>3</sup> de 65 % des adultes et de 90 % des PME. Sa mise en œuvre devrait contribuer à une croissance économique plus inclusive, notamment à l'insertion économique et à l'emploi des jeunes.

## Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Sénégal

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Arachides</b>	<b>1 797,5</b>	<b>1 677,8</b>	<b>1 807,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	250,0	nd	nd
<b>Coton-graine</b>	<b>19,6</b>	<b>21,4</b>	<b>23,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	274,0	nd	nd
<b>Mil et sorgho</b>	<b>1 522,2</b>	<b>1 392,3</b>	<b>1 462,0</b>
<b>Maïs</b>	<b>761,9</b>	<b>754,6</b>	<b>792,4</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>1 349,7</b>	<b>1 326,8</b>	<b>1 393,1</b>
	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Phosphate</b> (en milliers de tonnes)	<b>1 649,0</b>	<b>1 618,0</b>	<b>1 568,7</b>
<b>Or</b> (en tonnes)	<b>16,2</b>	<b>19,1</b>	<b>18,5</b>

Sources : BCEAO et administrations nationales.

**Afin de renforcer son attractivité auprès des investisseurs financiers et sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi), le pays s'est engagé à renforcer sa gouvernance fiscale et son dispositif de lutte contre la corruption** avec l'élargissement des pouvoirs de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption. Ces efforts seront soutenus par la mise en œuvre d'une loi uniforme sur la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive adoptée en mars 2023 par le Conseil des ministres de l'UEMOA.

## CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

**La croissance économique s'est établie à 4,2 % en 2022, un rythme sensiblement inférieur à 2021 (6,5 %).** L'activité économique a été essentiellement portée, du côté de l'offre, par le secteur tertiaire, avec une contribution à la croissance de +4,1 points de pourcentage (pp), contre +4,6 pp en 2021, tandis que celle du secteur secondaire a été relativement faible (+0,3 pp, contre +1,8 pp en 2021) en raison de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et de la hausse des coûts des matières premières. La contribution du secteur primaire a été négative (-0,2 pp, contre +0,1 pp en 2021), reflétant de mauvaises récoltes.

<sup>1</sup> <https://www.presidence.sn/pse/presentation>

<sup>2</sup> UNCTAD (2022), The impact on trade and development of the war in Ukraine ([unctad.org](http://unctad.org)).

<sup>3</sup> Ce taux est calculé par le rapport entre le nombre de personnes physiques (adultes) ou morales (PME) au moins clientes ou titulaires d'un compte auprès d'une institution financière formelle et la population cible (adulte ou PME).

Source : [sen215357.pdf](https://sen215357.pdf) (fao.org)

**La croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre 8,8 % en 2023 selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO, prévisions de juin 2023).** Cette accélération proviendrait d'une reprise du secteur agricole et de la mise en exploitation de gisements d'hydrocarbures au dernier trimestre 2023. Cette prévision est sujette à d'importants aléas baissiers, liés notamment à la date effective de mise en exploitation des gisements d'hydrocarbure. En effet, en juillet 2023, l'opérateur Woodside qui détient à 82 % le gisement de Sangomar a annoncé le report du démarrage de la production de fin 2023 à mi-2024.

**Les tensions inflationnistes se sont fortement renforcées en 2022.** La progression des prix à la consommation a atteint 9,7 % en moyenne annuelle, contre 2,2 % en 2021, un rythme supérieur à la moyenne de l'UEMOA (+ 7,4 % en 2022). Cette hausse de l'inflation s'explique avant tout par l'augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires importées, qui composent une part importante du panier de consommation des ménages. Selon la BCEAO, l'inflation devrait baisser en 2023 à 7,5 %.

**Le déficit du compte courant s'est dégradé en 2022, pour atteindre 15,6 % du PIB, contre 12,0 % en 2021.** Ce creusement provient d'un alourdissement des factures pétrolière (+ 57,9 %) et alimentaire (+ 40,1 %) dans un contexte de hausse des cours mondiaux. Les importations de biens d'équipement ont également progressé de 6,1 % en valeur, sous l'effet de la poursuite des programmes d'investissements publics et pétroliers. Les exportations se sont accrues de 16,7 % en 2022, grâce au dynamisme des exportations halieutiques, d'or et des réexportations de produits pétroliers.

**En 2022, le déficit budgétaire s'est stabilisé à 6,1 % du PIB (contre 6,3 % en 2021), un niveau supérieur au seuil communautaire de 3 %.** Les recettes budgétaires ont été dynamiques (+ 19 %) grâce à une hausse des recettes fiscales (+ 20,8 %), tandis que les dons<sup>4</sup> ont fortement progressé (+ 18,9 %). Les dépenses ont augmenté de 16,7 %, tirées par les dépenses courantes qui ont progressé de 30,3 %. Cette hausse provient d'une revalorisation des salaires dans la fonction publique (+ 24,5 %) ainsi qu'aux subventions à l'énergie (4 % du PIB selon le FMI) et aux denrées alimentaires. Les paiements d'intérêts ont progressé de 25,3 % en

2022, contre 5,9 % en 2021, du fait de la remontée globale des taux d'emprunt, de près de 200 points de base en un an et de la dynamique d'endettement. En revanche, les dépenses en capital ont baissé de 8,1 % en 2022. Le déficit budgétaire devrait atteindre 4,9 % du PIB en 2023, mais cette prévision est soumise à d'importants aléas, compte tenu des retards dans la mise en exploitation des champs pétrolifères et du cycle électoral.

**Dans un contexte de resserrement des conditions financières internationales, le financement du déficit budgétaire est assuré de manière croissante par le marché régional des titres publics et des financements concessionnels.** En 2022, les émissions de titres sur le marché régional ont augmenté de 85 %, représentant 14 % des émissions de titres publics (adjudication et syndication), contre 8,9 % en 2021. Si le pays n'a pu émettre d'euro-obligations en 2022, il bénéficie d'importants financements extérieurs nets, notamment de la part du FMI, par le biais de l'instrument de coordination des politiques et de la facilité de crédit de confirmation (dernier décaissement de 161,8 millions de DTS en janvier 2023). En juin 2023, deux programmes ont été mis en place avec le FMI, d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,5 milliard de dollars US) sur trois ans au titre du mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit, et d'un montant de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions de dollars US) dans le cadre du Fonds de stabilité et de résilience. En juin 2023, à l'occasion du sommet pour un nouveau pacte financier mondial, le Sénégal et le G7 ont conclu un partenariat (JTEP, *Just Energy Transition Partnership*) d'un montant de 2,7 milliards de dollars destiné à financer sa transition énergétique. En échange, les autorités se sont engagées à porter la part des énergies renouvelables de 30 à 40 % de son mix électrique d'ici 2030.

**Selon la BCEAO, la dette publique de l'administration centrale s'est stabilisée à 67,5 % du PIB en 2022 (contre 67,4 % en 2021).** Dans son analyse de la soutenabilité de la dette (juin 2023), le FMI qualifie de modéré le risque de surendettement du Sénégal. L'institution souligne cependant la nécessité d'améliorer la transparence des relations financières avec les entreprises publiques. Elle note l'existence d'importants *stocks flow adjustments* (SFA) qui contribuent à une sous-estimation de la dynamique de l'endettement.

<sup>4</sup> Aides budgétaires accordées par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

**Le secteur bancaire demeure robuste.** Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 17 % en 2022 et les crédits bancaires à l'économie de 21,7 %, représentant 35,3 % du PIB, contre 32,7 % en 2022. Le ratio de solvabilité s'élève à 12,7 %, soit un niveau supérieur à la norme réglementaire de 11,25 %. Le taux brut des créances en souffrance a reculé à 9,5 %, après 12,0 % en 2020, traduisant une amélioration relative de la qualité des portefeuilles des banques. Par ailleurs, les indicateurs de rentabilité s'améliorent. Le coefficient net d'exploitation a baissé, passant de 63,5 % à 59,1 % entre 2021 et 2022, tandis que le coefficient de rentabilité a légèrement augmenté (+ 0,7 pp) atteignant 15,3 % en 2022. Toutefois, trois banques non systématiques présentent des difficultés et doivent être restructurées.

## ENJEUX ET DÉFIS

**À court terme, le premier enjeu est lié aux tensions sociopolitiques et sécuritaires régionales.** D'importantes manifestations ont eu lieu en juin 2022 et 2023 et les tensions politiques et sociales demeurent élevées à la veille des élections présidentielles prévues pour février 2024. Malgré un taux de croissance élevé, l'indice de développement humain (IDH) reste faible, au 170<sup>e</sup> rang mondial selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), en recul de deux places par rapport à 2020<sup>5</sup>. En particulier, le taux de chômage demeure élevé, à 21,4 % au quatrième trimestre 2022 selon l'Agence nationale de la statistique, en particulier celui des jeunes, compte tenu de la démographie au Sénégal. Le pays évolue dans un contexte régional marqué par une forte instabilité avec trois pays ayant connu depuis 2019 plusieurs coups d'État (Mali, Burkina Faso, Niger) associés à des risques de contagion. Les sanctions commerciales prises contre le Mali à la suite du coup d'État de mai 2021, entre janvier et juillet 2022, ont notablement affecté le commerce bilatéral. Selon les données du FMI, les exportations vers le Mali ont baissé de 12,8 % entre 2021 et 2022, leur part dans les exportations totales de biens passant de 20 % à 15,7 %.

**Les enjeux de gestion et de consolidation des finances publiques constituent l'un des principaux défis pour les autorités.** La hausse des déficits publics s'est accélérée depuis 2020, pour faire face à la pandémie puis

## Activité économique et inflation au Sénégal

(en %)

	2020	2021	2022	2023
<b>Variation annuelle du PIB</b>	1,3	6,5	4,2	8,8
<b>Inflation</b> (en moyenne annuelle)	2,5	2,2	9,7	7,5

Note : Prévisions pour 2023.

Source : BCEAO.

aux fortes tensions inflationnistes en 2022. Il s'est établi à 6,1 % du PIB en 2022, alors qu'il s'élevait en moyenne à 3,5 % entre 2017 et 2019, entraînant une accélération de l'endettement public (67,5 % du PIB en 2022, contre un niveau moyen de 53,7 % entre 2017 et 2019, avant la crise). Le retour au plafond de déficit budgétaire à 3 % d'ici 2025 constitue un enjeu majeur, partagé avec la plupart des autres pays membres de l'UEMOA bénéficiant d'un programme du FMI. Dès 2023, des mesures ont été prises afin d'assurer une maîtrise des dépenses, avec notamment une hausse annoncée des prix du carburant et de l'électricité (+ 17 %) et un plan d'action pour une réduction graduelle des subventions à l'énergie à l'horizon 2025.

**La dégradation des conditions de financement sur les marchés financiers complique les levées de fonds nécessaires pour satisfaire ses besoins d'investissements.** Cela provient à la fois du resserrement des conditions financières internationales, mais également d'une dégradation des conditions de financement sur le marché régional des titres publics. En effet, la hausse des besoins de financement des États de l'UEMOA, le relèvement des taux directeurs (entre juin 2022 et mars 2023) et, en février 2023, le changement de la politique de refinancement de la BCEAO, ont fortement accru les tensions sur les conditions de financements des États. Ainsi le rendement moyen pondéré des obligations sénégalaises avec une maturité de trois ans est passé de 3,6 % au quatrième trimestre 2021 à 5,3 % au quatrième trimestre 2022 (UEMOA-Titres). Cette évolution pèse également sur les finances publiques à travers la hausse de la charge de la dette. Anticipant une possible dégradation des conditions de financement sur les marchés financiers, les autorités sénégalaises ont procédé en 2023 à d'importantes levées de fonds (environ 3,2 % du PIB) afin que le Sénégal puisse être en capacité de faire face à ses engagements entre janvier et avril 2024.

<sup>5</sup> Rapport IDH 2021-22.

**La mobilisation efficace des recettes issues de la production à venir des hydrocarbures apparaît comme un élément clé pour financer la croissance.** Le 19 avril 2022<sup>6</sup>, le pays a adopté la loi relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures, qui prévoit qu'au moins 10 % des recettes d'hydrocarbures seront allouées à un fonds intergénérationnel destiné à constituer une épargne pour les générations futures. Les autres recettes seront allouées au budget de l'État pour les dépenses en capital et certaines dépenses courantes. Les surplus par rapport aux recettes de référence, seront affectés à un fonds de stabilisation destiné à protéger le Sénégal de la volatilité du cours des hydrocarbures.

**Le Sénégal est un pays vulnérable au changement climatique (sécheresse, érosion des côtes, perte de terres arables et moindre disponibilité de l'eau)<sup>7</sup>.** Dans le cadre du partenariat JTEP, les autorités sénégalaises se sont engagées à porter la part des énergies renouvelables de 30 à 40 % de son mix électrique d'ici 2030. D'autre part, le programme du FMI au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité permettra de financer la transition énergétique du pays et ses mesures d'adaptation au changement climatique.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

**Le plan Sénégal émergent (PSE) est dans sa seconde phase depuis 2019 à travers le plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A), défini pour la période 2021-2023.** Pour un coût estimé à 12 125 milliards XOF, le PAP2A vise la résilience économique globale, à travers la souveraineté alimentaire, sanitaire et pharmaceutique et le renforcement du secteur privé. D'autres secteurs sont prioritaires pour accroître l'inclusion sociale et territoriale tels que le numérique avec le projet d'accélération de l'économie numérique. Cette initiative a reçu en avril 2023 un soutien financier de 150 millions de dollars US (91 milliards XOF) de la Banque mondiale. Ces fonds permettront, entre autres, d'étendre l'accès à la connectivité à haut débit, d'améliorer les compétences numériques de la population, de dynamiser les services publics numériques et de développer des systèmes de santé numériques sélectionnés.

**Le Sénégal poursuit sa stratégie de développement des infrastructures énergétiques afin de permettre un accès universel à l'électricité d'ici 2025.** L'exploitation des gisements de gaz devrait permettre au pays de concrétiser sa stratégie « *Gas to Power* ». Elle se traduit par i) la baisse du coût de production grâce à l'utilisation du gaz local, ii) l'augmentation de la capacité de génération électrique, iii) la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et iv) la diminution de l'empreinte carbone grâce au remplacement du fioul et du charbon, utilisés actuellement dans les centrales, par du gaz. Par ailleurs, la Banque africaine de développement (BAfD) accompagne le pays dans sa stratégie de production d'énergie renouvelable, avec la mise en place de l'initiative « *Desert to Power* » au Sahel.

**Compte tenu de la forte dépendance alimentaire du pays aux importations alimentaires, le développement du secteur agricole apparaît également prioritaire.** Considéré comme vulnérable au changement climatique (sécheresse, érosion des côtes, perte de terres arables et moindre disponibilité de l'eau), le Sénégal a lancé en 2022 un programme d'investissement « Compact » qui vise à renforcer sa sécurité alimentaire en modernisant la production agricole et en développant l'aquaculture. Ce programme, dont le coût est estimé à 1 592 milliards XOF (2,4 milliards d'euros), sera financé à 60 % par l'État avec l'appui des bailleurs. En 2023 les autorités sénégalaises ont lancé le Programme national de développement intégré de l'élevage au Sénégal (2023-2028). Ce programme cherche à renforcer la sécurité alimentaire du pays en améliorant la productivité dans le milieu de l'élevage et la transformation et la commercialisation des produits issus de cette activité. Le programme a reçu une aide de 25,77 milliards XOF de la part de la BafD en février 2023.

Dans le domaine des infrastructures de transport, le Sénégal a bénéficié d'un prêt de 119,69 millions d'euros de la BAfD et d'un prêt de 46,67 millions d'euros du fonds *African Growing Together Fund* (AGTF), cofinancé par la Banque populaire de Chine et la BAfD pour financer le projet de construction de l'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint-Louis. Cette autoroute devrait contribuer au développement du tourisme dans la région et à la valorisation des ressources pétrolières et gazières disponibles dans la zone.

<sup>6</sup> Loi n° 2022-09 du 19 avril 2022 relatif à la répartition et à l'encadrement de la gestion des ressources issues de l'exploitation des hydrocarbures.

<sup>7</sup> Situation de vulnérabilité – DEEC (denv.gouv.sn).



## ANNEXE

### Sénégal – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
<b>Ressources</b>	<b>19 085,4</b>	<b>19 660,4</b>	<b>22 096,2</b>	<b>25 448,0</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>13 712,7</b>	<b>14 119,4</b>	<b>15 287,9</b>	<b>17 268,3</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>5 372,7</b>	<b>5 540,9</b>	<b>6 808,3</b>	<b>8 179,7</b>
<b>Emplois</b>	<b>19 085,4</b>	<b>19 660,4</b>	<b>22 096,2</b>	<b>25 448,0</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>11 272,5</b>	<b>11 715,1</b>	<b>12 434,7</b>	<b>13 657,7</b>
Publique	1 920,8	2 016,3	2 300,2	2 813,9
Privée	9 351,7	9 698,8	10 134,5	10 843,8
<b>Formation brute de capital fixe <sup>a)</sup></b>	<b>4 393,8</b>	<b>5 031,2</b>	<b>5 902,0</b>	<b>7 496,6</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>3 419,1</b>	<b>2 914,1</b>	<b>3 759,5</b>	<b>4 293,7</b>
Épargne intérieure brute	2 440,2	2 404,3	2 853,2	3 610,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 953,6	- 2 626,9	- 3 048,8	- 3 886,0
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>32,0</b>	<b>35,6</b>	<b>38,6</b>	<b>43,4</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,6	1,3	6,5	4,2
Déflateur du PIB	2,1	1,6	1,6	8,4
Prix à la consommation, en moyenne	1,0	2,5	2,2	9,7

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes et dons</b>	<b>2 789,1</b>	<b>2 842,7</b>	<b>2 979,4</b>	<b>3 545,8</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>2 564,5</b>	<b>2 518,2</b>	<b>2 848,8</b>	<b>3 390,5</b>
Recettes fiscales	2 410,0	2 368,2	2 594,1	3 134,0
Recettes non fiscales	154,5	150,0	254,7	256,5
Autres recettes non classées	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	<b>224,6</b>	<b>324,5</b>	<b>130,6</b>	<b>155,3</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>3 326,3</b>	<b>3 745,8</b>	<b>3 938,7</b>	<b>4 595,2</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 326,3</b>	<b>3 745,8</b>	<b>3 938,7</b>	<b>4 595,2</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>2 166,0</b>	<b>2 428,1</b>	<b>2 537,2</b>	<b>3 306,7</b>
Traitements et salaires	733,3	804,1	885,8	1 102,9
Autres dépenses courantes	1 161,5	1 334,5	1 344,9	1 819,7
Intérêts	271,2	289,5	306,5	384,1
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>38,3</i>	<i>37,7</i>	<i>52,4</i>	<i>61,3</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>232,9</i>	<i>251,8</i>	<i>254,1</i>	<i>322,8</i>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 160,3</b>	<b>1 317,7</b>	<b>1 401,5</b>	<b>1 288,5</b>
Sur ressources intérieures	560,5	758,7	771,7	741,6
Sur ressources extérieures	599,8	559,0	629,8	546,9
<b>Prêts nets</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 761,8</b>	<b>- 1 227,6</b>	<b>- 1 089,9</b>	<b>- 1 204,7</b>
<b>Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup></b>	<b>- 537,2</b>	<b>- 903,1</b>	<b>- 959,3</b>	<b>- 1 049,4</b>
<b>Solde primaire de base <sup>b)</sup></b>	<b>109,2</b>	<b>- 379,1</b>	<b>- 153,6</b>	<b>- 273,7</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Solde global base caisse (hors dons) <sup>c)</sup></b>	<b>- 761,8</b>	<b>- 1 227,6</b>	<b>- 1 089,9</b>	<b>- 1 204,7</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) <sup>c)</sup></b>	<b>- 537,2</b>	<b>- 903,1</b>	<b>- 959,3</b>	<b>- 1 049,4</b>
<b>Financement</b>	<b>537,2</b>	<b>903,0</b>	<b>959,4</b>	<b>1 049,5</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 284,6</b>	<b>40,1</b>	<b>- 71,6</b>	<b>276,8</b>
Bancaire	- 143,3	131,1	- 53,6	208,3
Non bancaire	- 141,3	- 91,0	- 18,0	68,5
<b>Financement extérieur net</b>	<b>821,8</b>	<b>862,9</b>	<b>1 031,0</b>	<b>772,7</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dettes publiques</b>	<b>7 825,3</b>	<b>8 903,4</b>	<b>10 297,5</b>	<b>11 651,0</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	18,7	17,8	18,6	19,6
Dépenses courantes	15,8	17,2	16,6	19,1
Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup>	- 3,9	- 6,4	- 6,3	- 6,1
Dettes publiques	57,1	63,1	67,4	67,5

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)</b>	<b>- 1 112,1</b>	<b>- 1 532,2</b>	<b>- 1 845,0</b>	<b>- 2 637,9</b>
<b>1 - Biens et services</b>	<b>- 1 953,6</b>	<b>- 2 626,9</b>	<b>- 3 048,8</b>	<b>- 3 886,0</b>
<b>Balance des biens</b>	<b>- 1 687,7</b>	<b>- 1 609,7</b>	<b>- 1 662,5</b>	<b>- 2 404,2</b>
Exportations de biens FOB	2 594,4	2 410,9	3 044,7	3 553,6
<i>dont : or</i>	403,4	473,2	604,2	688,3
<i>produits pétroliers</i>	477,7	357,5	436,9	673,5
<i>produits halieutiques</i>	330,8	277,9	313,0	352,0
<i>acide phosphorique</i>	194,3	151,6	265,3	285,1
Importations de biens FOB	- 4 282,1	- 4 020,5	- 4 707,2	- 5 957,8
Importations de biens CAF	- 4 791,5	- 4 509,6	- 5 401,2	- 6 738,1
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 1 234,3	- 1 040,9	- 1 359,1	- 2 146,3
<i>biens d'équipement</i>	- 1 183,9	- 1 002,5	- 1 128,7	- 1 197,2
<i>produits alimentaires</i>	- 752,5	- 867,1	- 950,6	- 1 332,2
<b>Balance des services</b>	<b>- 265,9</b>	<b>- 1 017,2</b>	<b>- 1 386,3</b>	<b>- 1 481,8</b>
<i>dont fret et assurances</i>	- 509,4	- 489,1	- 694,0	- 780,3
<b>2 - Revenus primaires</b>	<b>- 383,8</b>	<b>- 340,9</b>	<b>- 367,6</b>	<b>- 466,3</b>
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 232,9	- 251,8	- 254,1	- 322,8
<b>3 - Revenus secondaires</b>	<b>1 225,3</b>	<b>1 435,5</b>	<b>1 571,4</b>	<b>1 714,4</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>- 11,8</b>	<b>168,0</b>	<b>- 11,5</b>	<b>24,0</b>
<b>Autres secteurs</b>	<b>1 237,1</b>	<b>1 267,6</b>	<b>1 582,9</b>	<b>1 690,4</b>
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	1 393,2	1 408,5	1 622,9	1 740,3
<b>b - Compte de capital</b>	<b>216,6</b>	<b>138,9</b>	<b>122,3</b>	<b>137,1</b>
<b>c - Compte financier</b>	<b>- 1 036,9</b>	<b>- 1 295,6</b>	<b>- 1 860,9</b>	<b>- 2 438,6</b>
Investissements directs	- 582,6	- 1 005,2	- 1 406,5	- 1 499,6
Investissements de portefeuille	- 60,8	- 298,8	- 562,2	- 328,8
Autres investissements	- 393,5	8,4	107,9	- 610,2
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>0,0</b>	<b>28,2</b>	<b>91,0</b>	<b>0,0</b>
<b>d - Erreurs et omissions nettes</b>	<b>5,1</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>0,0</b>
<b>e - Solde global (a + b - c + d)</b>	<b>146,5</b>	<b>- 91,5</b>	<b>144,6</b>	<b>- 62,2</b>
<b>Taux de couverture <sup>a)</sup></b>	<b>63,6</b>	<b>52,6</b>	<b>55,2</b>	<b>52,5</b>
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>	<b>- 8,1</b>	<b>- 10,9</b>	<b>- 12,0</b>	<b>- 15,6</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>1,1</b>	<b>- 0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,4</b>

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

### Sénégal – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	2 130	1 394	1 768	2 368
Moyen terme	2 014	2 501	2 799	3 212
Long terme	387	372	438	511
<b>Total</b>	<b>4 531</b>	<b>4 267</b>	<b>5 005</b>	<b>6 092</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

### Sénégal – Principaux postes comptables du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 010	1 460	1 686	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 527	1 839	2 149
Opérations avec la clientèle	5 229	5 688	6 847	Opérations avec la clientèle	6 242	6 966	8 644
Opérations sur titres et diverses	2 334	2 622	3 374	Opérations sur titres et divers	353	433	475
Valeurs immobilisées	348	353	365	Provisions, fonds propres et assimilés	799	884	1 002
<b>Total</b>	<b>8 921</b>	<b>10 123</b>	<b>12 271</b>	<b>Total</b>	<b>8 921</b>	<b>10 123</b>	<b>12 271</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

### Sénégal – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Coefficient net d'exploitation</b> (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	<b>67,0</b>	<b>63,5</b>	<b>59,1</b>
<b>Coefficient de rentabilité</b> (résultat net / fonds propres)	<b>8,6</b>	<b>14,6</b>	<b>15,3</b>
<b>Taux de marge nette</b> (résultat net / produit net bancaire)	<b>14,7</b>	<b>25,7</b>	<b>26,3</b>
<b>Taux brut de créances en souffrance</b> (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	<b>13,7</b>	<b>12,0</b>	<b>9,5</b>
<b>Taux net de créances en souffrance</b> (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>2,9</b>
<b>Taux de provisionnement</b> (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	<b>66,9</b>	<b>67,2</b>	<b>71,1</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.



## Sénégal – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2020	2021	2022
<b>1. Produits bancaires</b>	<b>1 505</b>	<b>776</b>	<b>913</b>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	11	21	33
Produits sur opérations avec la clientèle	448	467	528
Produits sur opérations sur titres et diverses	124	138	171
Produits sur opérations de change	877	92	111
Produits sur opérations hors bilan	14	22	27
Produits sur prestations de services financiers	26	29	34
Autres produits d'exploitation bancaire	7	9	11
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	2	2	2
<b>2. Charges bancaires</b>	<b>1 037</b>	<b>276</b>	<b>327</b>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	46	60	72
Charges sur opérations avec la clientèle	113	124	142
Charges sur opérations sur titres et diverses	6	7	11
Charges sur fonds propres et assimilés	1	2	1
Charges sur opération de change	854	64	73
Charges sur opérations hors bilan	0	0	0
Charges sur prestations de services financiers	12	15	20
Autres charges d'exploitation bancaire	4	4	7
<b>3. Produit net bancaire (1 - 2)</b>	<b>468</b>	<b>500</b>	<b>586</b>
4. Produits accessoires nets	11	15	12
<b>5. Produit global d'exploitation (3 + 4)</b>	<b>479</b>	<b>515</b>	<b>597</b>
6. Frais généraux	287	290	316
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	26	27	30
<b>8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)</b>	<b>165</b>	<b>198</b>	<b>251</b>
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	81	48	66
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	2	2	2
<b>11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)</b>	<b>86</b>	<b>152</b>	<b>187</b>
12. Résultat exceptionnel net	2	5	7
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	19	29	40
<b>15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)</b>	<b>69</b>	<b>129</b>	<b>154</b>

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Ratio de couverture des risques (solvabilité)</b>	<b>12,0</b>	<b>12,2</b>	<b>12,7</b>
<b>Rapport de liquidité</b>	<b>96,4</b>	<b>101,0</b>	<b>106,8</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2020	2021	2022
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	84	80	84
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ( $\geq 7,5$ %)	88	88	92
Ratio de fonds propres de base (T1) ( $\geq 8,5$ %)	84	88	92
Ratio de solvabilité global ( $\geq 11,25$ %)	88	84	92
Norme de division des risques ( $\leq 35$ %)	72	64	64
Ratio de levier ( $\geq 3$ %)	84	80	96
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	72	84	88
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( $\leq 15$ % FPB (T1))	84	84	88
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	96	96	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation ( $< 15$ % FPB (T1))	76	72	84
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ( $< 100$ % FPB (T1))	84	84	92
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ( $< 20$ % FPE)	76	72	76
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ( $\geq 50$ %)	84	80	80
Coefficient de liquidité ( $\geq 50$ %)	84	88	92

Note: Normes applicables en 2022. Le passage aux normes de Bâle II et Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 jusqu'en 2023, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.